



Fraction de Commune  
**L'Orient**

## **ASSEMBLEE GENERALE DE LA FRACTION DE COMMUNE DE L'ORIENT**

LUNDI 17 JUIN 2019 A LA SALLE DE L'ORIENT

---

Présence du Conseil Général : 35

Conseil exécutif : 5

Les excusés : 12

Les non excusés : 6

---

Ordre du jour :

- 1) Contrôle des présences
- 2) Assermentations
- 3) Adoption des PV du 10 décembre 2018 & 28 janvier 2019
- 4) Communications du Conseil
- 5) Préavis N°2/2019 Place verte
- 6) Préavis N°3/2019 Commissions de gestion & Comptes
- 7) Divers et propositions individuelles

Monsieur Bernard Stucki débute cette séance en remerciant chacun pour leur présence à cette assemblée ainsi que pour l'intérêt au bon fonctionnement des affaires du Village.

### **Point 1. Contrôle des présences :**

34 présences + 6 personnes du conseil exécutif

12 personnes excusées : Mesdames Lesly Daskalakis, Silvia Devaud, Sylvie Golay, Anabelle Richard ainsi que Messieurs Nicolas Devaud, Charly Flaction, Georges Masson, Marc-Olivier & Loïc Richard, Pascal Simonin, Georges Meylan.

6 personnes non excusées : Messieurs Pierre-André Golay, Willy Meylan, David Pousset, Roland Zahnd ainsi que Mesdames Marlène Volet & Franceline Piguet.

### **Point 2. Assermentations :**

Pas d'assermentations ce soir

### **Point 3. Adoption des PV du 10 décembre 2018 & 28 janvier 2019 :**

Monsieur René RoCHAT a relevé une petite erreur concernant le PV du 28 janvier 2019 où il a été noté Hôtel de Ville au lieu de l'Hôtel de la Poste. L'erreur a été rectifiée dans le PV original. Les PV ont été après cela acceptés à l'unanimité.

#### Point 4. Communications du conseil :

Monsieur Alfred Lüthi prend la parole en remerciant les personnes pour leur intérêt aux affaires du Village et remercie Monsieur Pierre-Maurice Rochat pour toute la consécration aux rénovations de l'Hôtel de la Poste ainsi qu'à Monsieur Christian Piguët pour la suppléance.

L'inspection du parcours Vita a été effectuée dans le courant du mois de mai, celui-ci a révélé que des travaux de réfections devront être effectués si nous souhaitons conserver le Label Vita. A noter que les nouveaux panneaux sont arrivés et seront installés sous peu.

Le Village de l'Orient a acquis un radar pédagogique depuis le mois de mai, celui-ci a fait donc l'objet de statistiques qui ont été mesurées entre la Rue du Pont-Neuf et la Rue des Moulins. 18'601 usagés ont emprunté cette route et plus de la moitié de ceux-ci ont été mesurés en infraction. (Zone limitée à 50km/heure) La vitesse maximale a été constatée à 90km/heure. Une demande a été faite auprès du fournisseur (signal) afin de pouvoir constater la vitesse dans les deux sens.

Le Conseil Exécutif a réagi suite à la mise à l'enquête d'un nouveau café / restaurant qui en réalité est une modification de la patente délivrée au cercle portugais. Ce n'est pas une opposition formelle, mais il y a quelques points qui ne sont pas corrects au vu des dérogations demandées. Les locaux ne sont pas adaptés pour un restaurant et en cas d'acceptation, une inégalité de traitement serait flagrante au regard des exigences demandées lors de la réfection de l'Hôtel de la Poste.

Nous avons également apporté notre appui à la municipalité qui envisage une collaboration avec la commune de Vallorbe pour bénéficier d'une ASP (assistant(e) de sécurité publique) car à ce jour il n'y a aucun contrôle qui est effectué, et bien souvent les places bleues sont utilisées comme parking relais lors de covoiturage.

En 2018 un projet de 3 bâtiments avait été mis à l'enquête et refusé (parcelle 1031) derrière la salle Villageoise. Dernièrement nous avons été contactés par un bureau d'architecte concernant un futur projet. Celui-ci nous pose problème car il nous obligerait à devoir détruire deux garages afin de pouvoir leur permettre l'accès pour les habitations. Le bureau d'architecte nous propose de démolir ses garages au frais du promoteur et de nous en fournir deux nouvelles lors de la création du garage d'un parking couvert. A ce jour, nous avons fait opposition non seulement pour ces raisons, mais également pour le côté sécurité et le trafic qui sera forcément augmenté.

Monsieur Pierre-Maurice Rochat prend la parole pour nous parler de l'état de situation de l'Hôtel de la Poste dont les travaux sont en cours depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019.

La subvention cantonale pour l'isolation sera supérieure au montant prévu dans le préavis. Nous en saurons plus une fois les travaux terminés.

La réserve prévue pour les travaux n'est actuellement que très peu utilisée malgré les imprévus rencontrés.

En effet, les murs du 1<sup>er</sup> étage ainsi que celui de l'appartement de l'hôtelier ne se trouvaient pas au-dessus des renforcements existants. Il a donc été nécessaire de renforcer le bâtiment afin de le stabiliser ce qui engendre des coûts non négligeable.

Afin de respecter le budget, l'architecte et le Conseil exécutif ont pris la décision de supprimer la possibilité de créer une 5<sup>ème</sup> chambre au 2<sup>ème</sup> étage et de déplacer la ventilation dans cette dernière ce qui nous a permis d'économiser sur l'ouverture du toit et le renforcement de la structure des combles.

Nous tenons à remercier l'entreprise Pascal Golay pour leur implication car ils ont été contraints de redimensionner correctement les installations de chauffages et sanitaires tout en respectant les coûts. La réouverture du restaurant est toujours prévue au 01<sup>er</sup> octobre et les chambres au 01<sup>er</sup> novembre.

Monsieur Pierre-Maurice Rochat tient à remercier l'architecte ainsi que toutes les entreprises pour leur engagement dans ce gros projet. Il remercie également le Conseil exécutif pour leur soutien et particulièrement Monsieur Christian Piguet qui l'épaule tout au long de cette rénovation.

Monsieur Alfred Lüthi reprend la parole pour remercier chacun de ses collègues pour leur disponibilité et leur engagement.

Un petit mot particulier pour notre boursière Madame Catherine Golay qui fête ses 20 ans au sein du Village de l'Orient. Il tient à la remercier pour tout le travail fourni avec brio jusqu'à ce jour.

#### **Point 5. Préavis N° 2/2019 rénovation de la place verte**

Madame Christiane Betschen prend la parole afin de nous soumettre le rapport de la rénovation de la place verte.

Cette commission est composée de : Mesdames Maria Lüthi, Céline Panchaud & Messieurs Charly Flaction et Georges Masson.

Lors de la dernière séance du Village, la commission avait refusé de statuer sur ce préavis car il n'y avait qu'un seul projet à présenter qui ne correspondait pas à ce que nous souhaitions faire sur cette place Jacky Reymond. Le Conseil exécutif les a donc réunis afin de leur présenter un nouveau projet, qui lui, était à la hauteur de leurs attentes. Les Jardins d'Antoine, basé à Morrens qui travaille régulièrement pour des privés de la Vallée de Joux. Celle-ci propose des structures en bois suisse et s'engage à venir tous les ans faire un entretien des lieux (qui seront sous garantie les 2 premières années). La proposition en image avait été envoyée à l'assemblée générale afin que chacun puisse se faire une idée du projet. Nous conservons toutefois la tyrolienne ainsi que les balançoires.

Le devis qui s'élève à 63'308.-CHF + 4'607.-CHF (couverture complète de la place de jeu avec du gazon en caoutchouc) a été accepté à l'unanimité par l'assemblée générale.

Le Conseil exécutif s'engage à rechercher des aides financières auprès d'institutions susceptibles de nous aider.

Monsieur Felix Morand prend la parole et se demande si une assurance RC existe concernant cette place de jeux et si tel n'est pas le cas il serait judicieux de mettre un panneau informant qu'en cas d'accident, chacun est responsable.

Monsieur Pierre-Maurice Rochat prend la parole en nous informant qu'il y aura effectivement un panneau indiquant que chacun est responsable en cas d'accident. Ceci est une exigence sur les places de jeux et celui-ci sera installé à l'entrée du parc et est offert par l'entreprise les Jardins d'Antoine. Toutefois nous disposons d'une assurance RC en cas de problèmes en dehors de la place de jeux.

#### **Point 6. Préavis N°3/2019 Commissions de gestion & Comptes**

La commission de gestion composée de Madame Teresa Donato, Messieurs Pascal Golay, Georges Masson, Guy-Daniel Meylan et Hubert Koslowski (rapporteur) ce sont réunis le 21 mai 2019 afin de statuer sur l'entretien des bâtiments.

Une solution de longue durée qui conservera les couleurs et l'éclat des nouveaux écussons a été trouvée et devrait être posée prochainement.

Quelques réfections extérieures (façades à nettoyer) sont à noter sur la plus part des bâtiments. Un planning selon les priorités sera effectué.

Pour le reste, voici quelques points importants à noter sur les divers bâtiments:

- Floréal :** Besoin de places de parcs supplémentaires ce qui engendrerait quelques travaux dont la démolition d'un muret, l'abattage d'un arbre, terrassement. Affaire à suivre.
- Germinal :** 15 places de parcs sont actuellement louées à Breguet pour la durée de leurs chantiers. Des bruits de compresseurs (locaux du N°3) ont été rapportés par les locataires. Nous allons faire le nécessaire auprès de l'entreprise responsable afin de voir la possibilité d'atténuer le bruit.
- Messidor :** Une fermeture automatique de la porte arrière est à installer.
- Ferme les Tilleuls :** En vue des tendances à observer à l'OFAG (office fédérale de l'agriculture) et à la DGAV (direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires) de vouloir décentrer les fermes à bétail, La commission se permet de suggérer la création à moyen terme d'un groupe de réflexion afin de faire face à ce développement.
- Grande salle :** Les dortoirs vétustes ne correspondent plus aux normes. Fermés pour le moment, ils servent de dépôt de machines et objets divers pendant la réfection de l'Hôtel de la Poste.  
Les réparations autour du bar seront faites durant les vacances scolaires.

Monsieur Hubert Koslowski clos son rapport en remerciant la famille Golay pour leur accueil.

#### **Point 6. Préavis N°3/2019 Commissions de gestion & Comptes**

Monsieur Eric Rochat prend la parole concernant le rapport relatif au préavis qui était donc composé de Messieurs : André Reymond, Jean-Claude Blattmer, Christophe Bonny, Georges Masson.  
Le Conseil administratif était quant à lui représenté par la boursière Madame Catherine Golay, accompagnée de Messieurs Alfred Lüthi, président et Pierre-Maurice Rochat, conseiller en charge du dicastère des finances.

#### Administration générale :

Ce chapitre est inférieur au budget et à l'exercice précédent. Le Solde positif « Thé dansant » représente le remboursement des autres Villages à celui de l'Orient qui en était l'organisateur.

#### Finances :

Le produit de l'impôt 2018 est inférieur de 22'699.- comparé au budget mais très légèrement supérieur à 2017. Le produit de l'impôt devrait encore diminuer lors des prochaines années en raison de la RIE III (3ème réforme de l'imposition des entreprises).  
Les amortissements ont été effectués selon les montants figurants dans le préavis.

#### Domaines et Bâtiments :

Pas de remarques particulières, nous constatons que les revenus sont supérieurs aux charges de plus de 200'000.-CHF.

L'Hôtel de la poste a subi des travaux de rénovation et de rafraichissement dans l'appartement du tenancier. Ces travaux ne concernant pas le chantier en cours.  
Le départ d'une locataire indécise à « la ferme le Tilleul » a nécessité des travaux de rénovation. Une procédure juridique a été entamée pour tenter de récupérer la totalité voir une partie de ces frais.

Concernant la Bruyère & la Villageoise, ceux-ci figurent pour la dernière fois dans le fascicule. Le produit de la vente a été placé en fonds de réserve et permet d'honorer les premières factures de l'Hôtel de la Poste.

## Travaux :

Moins de charges que le budget. A noter que les frais d'éclairages ont bien diminués grâce aux LED.

La fiduciaire mentionne toujours le cautionnement de 50'000.-CHF datant de 1993 en faveur de la Garderie des Aristochats. Le Conseil exécutif nous a confirmé faire le nécessaire pour annuler cette caution qui aujourd'hui n'est plus nécessaire.

Bien que le préavis ne contienne pas de conclusions, L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes de l'exercice 2018 tels que présentés et se soldant par un bénéfice de 824,21.-CHF et relève la commission de son mandat.

Monsieur Bernard Stucki prend la parole concernant la Commission de gestion & Comptes pour nous informer que Monsieur Pascal Golay souhaite se retirer de la commission de gestion. Il faudra donc trouver quelqu'un pour le remplacer.

Monsieur Felix Morand prend la parole concernant la ferme, en se demandant pourquoi il y a un réservoir d'eau ?

D'où vient-elle et à quoi sert-elle ?

Madame Catherine Golay prend la parole pour l'informer qu'il y a une source d'où le fait qu'il y ait un réservoir qui leur permet de s'alimenter dessus. Cette eau est contrôlée chaque année.

Monsieur Pierre-Maurice Rochat profite de prendre la parole pour informer que tous les bâtiments du Village sont reliés au chauffage à distance.

Madame Anne-Thérèse Bodenmann prend la parole en se demandant s'il ne serait pas possible de restreindre encore les coûts d'éclairage en éteignant complètement ou partiellement l'éclairage public quelques heures par nuit. Monsieur Alfred Lüthi va se renseigner auprès de la SEVJ.

## **Point 7. Divers et propositions individuelles**

Madame Christien Betschen est allée voir le dossier concernant l'enquête des deux villas sur la parcelle de l'Orient et d'après les plans tout semble à dire que les travaux se feraient par voie aérienne. Aussi elle n'a vu à nulle part parler de la démolition des garages

Madame Géraldine Niffenegger prend la parole et informe effectivement qu'il est projeté de démolir deux garages car la servitude est de 3m il est donc prévu d'installer un feu car il ne sera pas possible de croiser deux voitures par contre un camion pourra quant à lui passer sans problème pour les travaux.

Monsieur Felix Morand prend la parole pour nous informer que depuis 1970 nous avons perdu 1/3 des habitants du Village et qu'à ce jour nous sommes à 734 habitants et que d'après lui s'est une bonne chose que de vouloir construire et développer dans le Village.

Monsieur Albert Meylan prend la parole concernant le panneau d'affichage mortuaire qui a été enlevé à l'Hôtel de la Poste. Monsieur Patrice Masson prend la parole pour l'informer qu'il a été enlevé à cause des travaux et qu'effectivement il n'y en aura plus qu'un qui sera installé devant la boulangerie. Dans toute la Vallée de Joux il y aura une centralisation de ces panneaux d'affichage.

Monsieur Bernard Stucki prend la parole concernant le remplacement de Monsieur Pascal Golay à la commission de gestion du Patrimoine, il sera donc remplacé par Monsieur Raphael Niffenegger dès 2020.

Une future commission est à créer avec 5 personnes. Le sujet n'est bien entendu pas encore connu, mais nous allons avoir le plaisir de traiter pour celle-ci avec les personnes suivantes :  
Mesdames Anne-Thérèse Bodenmann (rapporteuse) Christine Betschen, Danielle Flaction, Maria Lüthi & Céline Panchaud.

Monsieur Pierre-Maurice Rochat prend la parole concernant la construction des villas et informe que l'opposition lors du premier projet a été faite par le canton et non pas par le Village. Par contre une opposition sera faite par le Village non pas pour que la construction ne se fasse, mais pour que celle-ci soit mieux sécurisée pour les enfants (école à proximité + arrêt de bus).

Monsieur Philippe Gauljaux se pose la question à savoir si la centrale de chauffe de Breguet est utilisée en cas de panne ? Monsieur Pierre-Maurice Rochat prend la parole en informant qu'à l'époque c'était effectivement le cas mais qu'aujourd'hui ça ne l'est plus.

Monsieur Bernard Stucki clôt cette assemblée en remerciant chacun d'être venus, et nous informe que la prochaine séance aura lieu **le mardi 10 décembre 2019 à l'Hôtel de la Poste.**

Le Président :

Bernard Stucki



La secrétaire :

Lynda Cabras

